

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 mars 2020

### Délibération n°2020-5 portant désignation de représentant de l'École normale supérieure à l'ENS Lyon

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure ;
- Vu** le règlement intérieur de l'École normale supérieure ;
- Vu** le décret n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon) ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la désignation de M. Marc Mézard comme représentant de l'École normale supérieure au conseil d'administration de l'ENS Lyon.

#### **Nombre de membres en exercice : 26**

Présents : 13	Pour : 19
Procurations : 9	Contre : 0
Votants : 22	Abstention(s) : 3

Fait à Paris, le 13 mars 2020

Le Président du conseil d'administration



François HARTOG

**Mise en ligne le : 13 mars 2020**